

## **Compte rendu du Conseil Municipal Du 9 JUIN 2020**

### **Etaient présents**

NOUGUIER Stéphanie, Maire

Conseillers : CHANAS Aurélie, CHOTAN Christophe, CROZAT Marie-Hélène, DESSUS Pascale, FAURE Sylvère, FOULHOUX Romain, GIRAUD Clément, GIRAUD Jessica, GUTEKUNST Frédéric, JAFFUEL Jean-François, MATHIEU Pascal, MICHALET Elodie, RICHIOUD-BEDDAR Christine, VIENNOT Claude

SECRETAIRE DE SEANCE : Aurélie CHANAS  
Chantal POLLIEN, secrétaire administrative

### **1 - COMPTE RENDU PRECEDENT**

Le compte rendu du conseil municipal en date du 27 mai 2020 est adopté par 15 voix POUR

### **2- DELEGATION DU CONSEIL AU MAIRE**

Madame le Maire expose au conseil municipal, que dans le but de faciliter la bonne marche de l'administration de la commune, l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales donne au conseil municipal la possibilité de déléguer, pour la durée de son mandat. Madame le Maire donne lecture de la liste des attributions dont elle peut être chargée par délégation de l'assemblée délibérante.

Par 15 VOIX pour, le conseil municipal donne délégation sur l'ensemble des délégations énumérées.

### **3- DELIBERATION DE POURSUIVRE A DONNER AU COMPTABLE**

Par courrier en date du 26 mai 2020, Madame le Maire sollicite le conseil de donner autorisation permanente au comptable d'engager les poursuites qu'elle jugera nécessaires pour le recouvrement des titres et articles de rôles émis par les soins de la commune.

Par 15 voix POUR, le conseil valide la décision.

### **4 – REGLEMENT INTERIEUR DU GUIDE MUNICIPAL**

Madame le maire remet un exemplaire du règlement intérieur du guide municipal à chaque conseiller pour approbation. Après lecture, le conseil municipal, par 15 VOIX POUR approuve le règlement.

### **5 – COMPOSITION DES DIFFERENTES COMMISSION**

Il est distribué un tableau à chaque conseiller afin de composer les commissions.

### **6 – SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE TELEVISION**

Par courrier en date du

Le syndicat sollicite la désignation de deux représentants pour siéger au sein du comité du syndicat.

Sont désignés JAFFUEL Jean-François et Sylvère FAURE

## **7 – SYNDICAT IRRIGATION DROMOIS**

Par courrier en date du 16 mars 2020, Le syndicat sollicite la désignation de deux représentants pour siéger au sein du comité. Le conseil municipal désigne GIRAUD Clément et FOULHOUX Romain comme représentants de la commune au sein du syndicat.

## **8 – DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS**

La commune adhère au Comité National d'Action Sociale pour l'ensemble de ses agents. A chaque renouvellement de mandat, il convient désigner un représentant des agents et un représentant des élus.

Sont désignés par le conseil municipal, Jean-François JAFFUEL pour la représentation des élus et Aurélie GINOT pour celui des agents.

## **9 – COMMISSION DES IMPOTS**

Par courrier de la DGFIP en date du 9 mai 2020, Il est demandé au conseil de délibéré sur la constitution de la commission des impôts qui siègera tous les ans pour la valorisation des taxes.

La question est reportée au prochain conseil dans l'attente de précisions complémentaires.

## **9 – REGIES CANTINE ET GARDERIE**

Le Trésor public sollicite les communes pour la mise en place d'un logiciel de gestion de paiement en ligne pour les régies (cantine et garderie) afin d'éviter les paiements en espèces qui sont amenés à disparaître. Il conviendra de modifier la convention avec le Trésor public pour la mise en place des modalités.

Un achat de logiciel est proposé pour la somme de 290 €.

Par 15 Voix POUR, le conseil municipal donne son accord sur cette dépense.

## **10 – QUESTIONS DIVERSES**

- Présentation du protocole sanitaire pour la rentrée scolaire et du protocole sanitaire pour les agents.
- Champos : réouverture du site à compter du week -end les 11 et 12 juin limité à 400 voitures/jours sur inscription. Réabonnement de la carte aux habitants du territoire d'Arche aggro pour la somme de 20 €.
- Demande d'emplacement : demande d'un particulier pour un emplacement de boulangerie itinérante. Le conseil valide la proposition, le choix de l'emplacement reste à définir.
- Commission forêt : la commission se réunira le 16 juin à 18 h
- Questions abordées après un tour de table (problème de sortie des écoles, ramassage scolaire, climatisation dans la maternelle, manque de médecins sur le secteur).

Prochain conseil le 7 juillet 2020 à 20 h

Séance levée à 23 h 45